

Władysław Siedlecki, *Uchybienia procesowe w sądowym postępowaniu cywilnym [Les vices de procédure dans la procédure civile judiciaire]*. Warszawa 1971, Wydawnictwo Prawnicze, 175 pages.

L'auteur, l'un des plus éminents représentants de la doctrine polonaise de droit civil processuel, s'intéresse tout particulièrement aux voies de recours dans le procès civil, qui ont fait l'objet de ses plusieurs publications. Les plus remarquables sont les trois études monographiques consacrées à la révision: *Les causes de la révision civile*, *La nullité du procès civil*¹ et enfin l'ouvrage dont nous nous occupons ici.

Pour bien comprendre la signification de ces travaux il nous faut rappeler que, d'après l'article 368 du code de procédure civile, la révision peut être fondée sur les chefs suivants: 1° la violation du droit matériel par son interprétation erronée ou application impropre, 2° la nullité de la procédure, 3° le non-éclaircissement de toutes les circonstances de fait essentielles pour la solution de l'affaire, 4° les contradictions entre les constatations substantielles du tribunal et le contenu des matériaux recueillis dans l'affaire, 5° autres vices de procédure s'ils étaient de nature à influencer la solution de l'affaire, 6° les nouveaux faits et preuves que la partie ne pouvait pas invoquer en première instance.

Les causes énumérées sous 1° - 4° ont été analysées dans les ouvrages précédents de l'auteur qui cette fois-ci concentre son attention sur la cause mentionnée sous 5°.

L'ouvrage traite des vices dans la procédure civile judiciaire et des moyens de les éliminer de la procédure. Cependant l'ouvrage ne se borne pas à examiner les vices de procédure en tant que chefs de révision, mais il analyse tous les vices possibles de la procédure ainsi que les moyens de les

¹ W. Siedlecki, *Podstawy rewizji cywilnej*, Warszawa 1959; *Nieważność procesu cywilnego*, Warszawa 198.5.

éliminer autres que la révision. Conformément au titre de l'ouvrage, son auteur ne s'occupe que des vices dans la procédure judiciaire, en laissant de côté la procédure arbitrale, la procédure devant les juridictions de conciliation et les autres procédures non judiciaires. En ce qui concerne la procédure civile, l'auteur se concentre avant tout sur la procédure contentieuse cognitive devant le tribunal de première instance. Les procédures: non contentieuse, d'exécution et conservatoire sont analysées avec moins de détails.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première est consacrée à la notion de vices de procédure et à leur classification. La seconde examine les causes des vices: d'abord des vices des parties et des autres participants au procès et ensuite des vices inhérents à l'activité juridictionnelle du tribunal et des autres organes judiciaires. La troisième partie expose les effets des vices et les moyens de les éliminer, suivant le même ordre de priorité.

L'auteur s'occupe du vice de procédure dans le sens précis du terme, à savoir toute violation du droit processuel, quel que soit l'auteur du vice — le tribunal ou les parties et quel que soit l'effet qu'il produit. Les critères de la classification des vices prennent en considération le sujet (tribunal et parties), l'objet (droit processuel, actes de procédure), les effets (substantiels et secondaires) et le temps (ouverture et cours de procédure).

Dans le chapitre concernant les causes des vices, l'auteur analyse à fond les actes des parties et du tribunal du point de vue des vices possibles, en donnant ainsi une sorte d'exposé à rebours de l'activité correcte des parties et du tribunal dans le procès. L'examen précis et systématique, pas à pas, des actes de procédure des parties et du tribunal ainsi que la révélation des erreurs possibles sont extrêmement précieux pour la pratique et la théorie.

L'analyse est fondée sur la jurisprudence de la Cour Suprême et sur une riche bibliographie. L'examen de l'activité du tribunal suit le partage en la phase de l'instruction et celle du jugement. Ce partage, juste en soi, montre cependant un défaut se traduisant par ce que l'auteur ne délimite pas avec précision ces deux phases. L'analyse, d'ailleurs remarquable, se limite à la procédure préparatoire et à l'ouverture de l'audience. Il convient de souligner le fragment concernant les vices à la lumière des règles fondamentales de la procédure civile et au cours de la procédure des preuves.

Dans la troisième partie, l'auteur analyse d'abord les effets des vices de procédure des parties et des autres participants à la procédure ainsi que les moyens de les éliminer. Un grand mérite de l'auteur consiste à avoir systématisé les effets des vices du tribunal et les moyens de les éliminer. Particulièrement remarquable est l'analyse des chefs de la révision et leur stricte division. L'auteur passe en outre en revue les autres moyens de recours comme l'opposition, les griefs dans la procédure par mandat et l'opposition dans la procédure par sommation, la révision extraordinaire et la requête civile, les réclamations et les plaintes visant les actes d'huissier. Il s'occupe enfin de la surveillance exercée par les supérieurs hiérarchiques.

Il s'agit d'un ouvrage par excellence juridique. L'auteur déclare du reste que son travail peut contribuer à « un diagnostic judiciaire de l'état actuel » (p. 4). L'ouvrage se borne à établir un catalogue des vices de procédure et des moyens de les éliminer, sans se préoccuper de leurs causes réelles. Or, l'analyse de celles-ci ainsi que la révélation des motifs pour lesquels les vices sont commis par les parties et le tribunal pourraient aider à les combattre et aboutir aussi à des conclusions *de lege ferenda*. Les manquements trop fréquents

à certaines dispositions processuelles peuvent prouver, s'ils ne sont pas essentiels à la lumière des règles fondamentales de la procédure, que ces dispositions sont dénuées d'utilité pratique.

Reste encore ouverte la question de l'efficacité des différents moyens d'élimination des vices, et notamment des voies processuelles ordinaires et extraordinaires ainsi que de la surveillance exercée par les supérieurs hiérarchiques. Les recherches sur cette question seront certainement facilitées grâce à l'ouvrage de l'auteur.

Comme tous les autres travaux du professeur Siedlecki, l'ouvrage en question se distingue par plusieurs qualités: l'exposé est clair et concis, l'argumentation logique et témoignant de l'esprit de conséquence, la documentation pertinente et précise.

Un résumé en français contribue à rehausser l'utilité de l'ouvrage.

Edmund Wengerek